

DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE BAYEUX  
CANTON DE COURSEULLES SUR MER  
COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2024.06.16

INTERDICTION AUX POIDS LOURDS DE PLUS DE 3,5 TONNES

CHEMIN DE VOIE

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 16 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Étaient présents : Lysiane LE DUC DREAN, Cécile MACHUREY, Jean-Claude MARIE, Gérard MARCIA, , Philippe BERTEMONT, Pascale CLAUSER, Marie-Claude HOFFNUNG, Ludovic MAULNY, Jean-Luc VERET, Éric POTIER, , Françoise COUTAND, Catherine INNOCENT, Marie-Christine DEHLINGER, Marie-Laure PAIN, Philippe ONILLON, Jean CHANAL,.

Absents excusés - Pouvoir :

Houria BADEK donne pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN  
Jean-Bernard MAILLARD donne pouvoir à Marie-Claude HOFFNUNG  
Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Gérard MARCIA

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

---

Madame la Maire présente la nécessité d'interdire le passage des poids lourds de plus de 3,5 tonnes Chemin de Voie, de la rue de la libération à la rue de la clé des champs dans un sens, et de la rue de la clé des champs à la Venelle au Lièvre dans l'autre sens.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré,*

AUTORISE la Maire à appliquer l'interdiction du passage des poids lourds de plus de 3,5 tonnes Chemin de Voie, de la rue de la libération à la rue de la clé des champs dans un sens, et de la rue de la clé des champs à la Venelle au Lièvre dans l'autre sens.

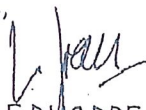
La secrétaire de séance



Pascale CLAUSER



La Maire,



Lysiane LE DUC DREAN

*Fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme au registre  
Transmis à la Sous-Préfecture le 17/06/2024*